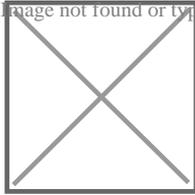


# TITRE PROFESSIONNEL GESTIONNAIRE DE PAIE

à Blois du 28/04/2025 au 07/05/2026



Financé par



Alternance

## CFA AFPA Entreprises Centre-Val de Loire

Orléans

Tél : 09 72 72 39 36

Mail : conseilformation41@afpa.fr

Mail contact: conseilformation37@afpa.fr

[En savoir plus sur la formation](#)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Pré-requis :

- Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

### Niveau de sortie :

Niveau 5 (BTS, DUT) - Bac +2

## Contenu et programme

### Objectifs :

Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

**Programme :**

Module préparatoire : acteur autonome de mon alternance

1. Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

Présentation du bulletin de paie

Définir la rémunération de base

Déterminer la rémunération brute

Valoriser les cotisations sociales

Détermination des assiettes et plafonds

Déterminer et valoriser : Les avantages en nature, les remboursements de frais, les titres restaurants, les chèques vacances, les saisies, le prélèvement à la source, le paiement des rémunération

2. Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

Gestion des temps de travail

Gestion des congés Gestion des accidents du travail

Gestion des autres absences

Traiter le départ à la suite au décès, démission ou retraite

Traiter le départ à la suite d'une rupture conventionnelle ou licenciement

Gérer la Déclaration sociale nominative (DSN)

Apporter une réponse à une demande ne matière de paie

Préparer les données sociales de la paie

Session d'examen

L'ensemble des modules (2 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/DUT) de gestionnaire de paie.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

CCP/ bloc de compétences - Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

CCP/ bloc de compétences - Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

**Durée en centre :**

420

**Durée en entreprise :**

1260

## Informations pratiques

**Organisme responsable :**

[AFPA de Blois](#) - Orléans

**Publics :**

- Demandeur d'emploi - 12 places
- Demandeur d'emploi plus de 26 ans - 12 places

**Financement :**

- Contrat de professionnalisation

**Contact :**

BOSCHER Sophie 39 36

Numéro de session : 530615S / Référence GIP : 2474488F  
Mise à jour le 13/06/2025